

Histoire-géographie-Enseignement moral et civique

Éléments de correction

Indications sur les attentes

Les objectifs de l'épreuve

L'épreuve de français, histoire et géographie, enseignement moral et civique a pour but d'évaluer, en fin de scolarité au collège, les connaissances et compétences attendues en fin de cycle 4, qui croisent les domaines 1 « Les langages pour penser et communiquer », 2 « Les méthodes et outils pour apprendre », 3 « La formation de la personne et du citoyen » et 5 « Les représentations du monde et l'activité humaine » du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

*Les acquis à évaluer se réfèrent au niveau de compétences attendu en fin de cycle 4, soit au moins **le niveau 3 de l'échelle de référence**, conformément aux dispositions de l'article D. 122-3 du code de l'éducation.*

2.5.1.1 Première partie, première période : histoire et géographie, enseignement moral et civique (2 heures)

En relation avec les compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, et les programmes d'histoire et géographie et d'enseignement moral et civique, l'épreuve est construite afin d'évaluer l'aptitude du candidat :

- à maîtriser des connaissances fondamentales, prévues par les programmes d'histoire et géographie et d'enseignement moral et civique et à mobiliser des repères spatiaux ou temporels ;*
- à analyser et comprendre des documents en utilisant les raisonnements et les méthodes en usage pour ces disciplines ;*
- à pratiquer différents langages (textuel, iconographique, cartographique, graphique) pour raisonner, argumenter et communiquer ;*
- à répondre aux questions posées ou aux consignes ;*
- à rédiger un développement construit en réponse à une des questions d'histoire ou de géographie. Ce développement prendra la forme d'un texte structuré, d'une longueur adaptée au traitement de la question ;*
- à mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique pour exercer son jugement à partir d'une question.*

BO n°14 du 8 avril 2016

La notation

Pour chaque exercice, on utilise l'échelle complète des notes (0 à 20 points ou 0 à 10 points selon les exercices). Quand un élève a réalisé de façon satisfaisante un exercice, **on n'hésitera pas à lui attribuer l'ensemble des points**. Quand il existe un barème question par question, **on n'hésitera pas à attribuer l'ensemble des points pour chaque question correctement traitée**.

Ce document propose des indications sur les attentes, en distinguant ce qui peut être considéré comme **des attendus** et ce qui apparaît comme des **éléments de valorisation** rassemblés en fin de document. Par « valorisation », on entend la reconnaissance de contenus et de qualités qui ne sont pas attendus d'un élève de 3ème au DNB soit au-delà de la maîtrise du niveau 3 des compétences. En conséquence, ces éléments ne sont pas nécessaires pour obtenir la note maximale. **Leur prise en compte permet de compenser d'éventuelles faiblesses**. Elle entraîne l'attribution de **points supplémentaires par rapport à la note globale de l'exercice**. C'est la raison pour laquelle ces éléments sont rassemblés en fin de chaque exercice, puisque chacun d'eux mobilise une compétence spécifique.

EXERCICE 1. ANALYSER ET COMPRENDRE DES DOCUMENTS. (20 POINTS)

- L'exercice porte sur un corpus d'un à deux documents ayant trait aux programmes d'histoire ou de géographie et, pour certains d'entre eux, aux programmes de français, d'histoire ou de géographie. L'exercice vise à évaluer la capacité du candidat à analyser et comprendre des documents en utilisant les raisonnements et les méthodes de l'histoire ou de la géographie, à maîtriser des connaissances fondamentales prévues par le programme d'histoire et géographie.

- Les questions, consignes et exercices proposés ont pour objectif de guider le candidat pour vérifier sa capacité à identifier ces documents, à en dégager le sens, à en prélever des informations, et, le cas échéant, à porter sur ces documents un regard critique en indiquant leur intérêt ou leurs limites.

BO n°14 du 8 avril 2016

Géographie – Thème – La France et l'Union européenne.

Situation du sujet dans le programme.

L'Union européenne, un nouveau territoire de référence et d'appartenance.

Compétence mise en œuvre :

- Analyser et comprendre des documents.

D'après le BO spécial n°11 du 26 novembre 2015,

- Comprendre le sens général d'un document.
- Identifier le document et son point de vue particulier
- Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question portant sur un document ou plusieurs documents, les classer, les hiérarchiser.

- Confronter un document à ce qu'on peut connaître par ailleurs du sujet étudié.
- Utiliser ses connaissances pour expliciter, expliquer le document et exercer son esprit critique.

Capacité(s) attendue(s): (Annexe 2, note de service n° 2016-157 du 12-10-2016).

Éléments de réponse possibles

Document 1

1) De plus en plus de Français travaillent au Luxembourg. Justifiez cette affirmation avec le texte. (4 points)

« Chaque jour, 112 000 Français franchissent la frontière pour aller travailler dans le grand-duché de Luxembourg. Ils n'étaient que 77 000 il y a dix ans ». La première phrase seule ne peut suffire à justifier l'affirmation. Tout candidat qui ne complète pas sa réponse avec la phrase suivante ne peut obtenir que la moitié des points.

2) Citez deux raisons qui poussent les Français à aller travailler au Luxembourg. (4 points)

- *Des postes hautement qualifiés dans les banques ou les institutions européennes,*
- *Des niveaux de salaire beaucoup plus élevés qu'en France.*

3) Indiquez deux conséquences de l'augmentation des flux de travailleurs entre la France et le Luxembourg. (4 points)

- *D'importants embouteillages,*
- *Des temps de trajet très importants pour les travailleurs transfrontaliers (3h de trajet journalier évoqué par un témoin dans le document).*

Document 2

4) Identifiez sur la photographie l'aménagement encourageant les mobilités et les échanges, entre la France et l'Allemagne. (2 points)

Le pont transfrontalier entre la France et l'Allemagne.

Documents 1 et 2

- 5) En vous appuyant sur les documents, prouvez que la coopération transfrontalière contribue au développement économique des pays de l'Union européenne. (6 points)

Les candidats pourront évoquer les éléments suivants :

- Des infrastructures sont créées tels les ponts ou les routes, favorisant les échanges, comme le pont de Strasbourg-Kehl.
- Elle permet à des Français d'aller travailler à l'étranger, avec des salaires plus élevés tout en développant leur qualification professionnelle.
- Elle permet à des pays comme le Luxembourg, qui manquent de main-d'œuvre, d'attirer des travailleurs.

Éléments de valorisation

Rappel : la maîtrise globale de la compétence de niveau 4 est à valoriser.

EXERCICE 2. MAITRISER DIFFERENTS LANGAGES POUR RAISONNER ET UTILISER DES REPERES HISTORIQUES. (20 POINTS)

- Un développement construit, sous la forme d'un texte structuré et de longueur adaptée, répond à une question d'histoire ou de géographie.
- Éventuellement, un exercice met en jeu un autre langage (croquis, schéma, frise chronologique).

BO n°14 du 8 avril 2016

Histoire – Thème – L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945).

Compétence mise en œuvre.

- Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques.

D'après le BO spécial n°11 du 26 novembre 2015,

Pratiquer différents langages en histoire

- Écrire pour construire sa pensée et son savoir pour argumenter.
- Mobiliser les caractéristiques des récits historiques et des descriptions employées en histoire.
- Utiliser un lexique spécifique en contexte.

Se repérer dans le temps : construire des repères historiques

- Situer un fait dans une époque ou une période donnée.
- Ordonner des faits les uns par rapport aux autres.
- Mettre en relation des faits d'une époque ou d'une période donnée.

- Identifier des continuités et des ruptures chronologiques pour s'approprier la périodisation de l'histoire et pratiquer de conscients allers-retours au sein de la chronologie.

1) Sous la forme d'un développement construit d'une quinzaine de lignes, et en vous appuyant sur un ou plusieurs exemples étudiés en classe, décrivez les conditions de vie et les violences subies par les combattants durant la Première Guerre mondiale. (14 points)
Vous pourrez utiliser les mots et expressions suivants : tranchées, quotidien difficile, gaz, front, poilus.

Situation du sujet dans le programme

Ce sujet porte sur le thème 1 : « L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945) » et plus particulièrement sur « Civils et militaires dans la Première Guerre mondiale ».

Capacité(s) attendue(s) : (Annexe 2, note de service n° 2016-157 du 12-10-2016).

Éléments de réponse possibles

On attendra du candidat qu'il développe les éléments suivants :

- *présentation du contexte.*
- *le quotidien des soldats dans les tranchées (boue, manque d'hygiène, faim, peur...).*
- *la violence des combats (guerre de position, offensive meurtrière, utilisation d'armes tels que les gaz, éclats d'obus, ...).*
- *les conséquences des combats (bilan humain, mutilés de guerre, conséquences psychologiques...).*

Éléments de valorisation

Rappel : la maîtrise globale de la compétence de niveau 4 est à valoriser.

On valorisera :

- *la précision de la contextualisation.*
- *l'évocation de batailles meurtrières telle que la bataille de Verdun en 1916.*

2) Complétez le tableau, sur l'annexe, en indiquant : (6 points)

- **les dates des moments historiques,**
- **le numéro de l'image correspondant à chaque moment historique.**

Moments historiques	Dates	Numéro de l'image
Armistice de la Première Guerre mondiale	11 novembre 1918	Image 3
Appel du général de Gaulle	Juin 1940	Image 1

Signature du Traité de Rome	1957	Image 2
-----------------------------	------	---------

Situation du sujet dans le programme

Ce sujet porte sur les trois thèmes du programme d'histoire.

Éléments de réponses : (Annexe 2, note de service n° 2016-157 du 12-10-2016)

Éléments de valorisation

Rappel : la maîtrise globale de la compétence de niveau 4 est à valoriser.

EXERCICE 3. MOBILISER DES COMPETENCES RELEVANT DE L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE. (10 POINTS)

Une problématique d'enseignement moral et civique est posée à partir d'une situation pratique. Le candidat répond à une ou plusieurs questions qui, éventuellement, s'appuient sur un ou deux documents.

BO n°14 du 8 avril 2016

Compétence mise en œuvre

- Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique.

Annexe 2, note de service n° 2016-157 du 12-10-2016.

1. La sensibilité : soi et les autres.

L'étude permet à l'élève de connaître les valeurs (liberté, égalité, fraternité, laïcité, droits de l'Homme) et symboles de la citoyenneté française et de la citoyenneté européenne.

2. Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres.

L'étude permet à l'élève de connaître les principaux éléments des grandes déclarations des Droits de l'homme.

3. Le jugement : penser par soi-même et avec les autres.

L'étude permet à l'élève de :

- connaître les textes fondamentaux de la République (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, Constitution de la Ve République, loi de séparation des Églises et de l'État) ;
- connaître les différentes dimensions de l'égalité et les différentes formes de discrimination ;
- comprendre et pouvoir présenter simplement, à partir de la Charte de la laïcité, en quoi consiste la laïcité.

4. L'engagement : agir individuellement et collectivement.

L'étude permet à l'élève de :

- comprendre l'importance du vote dans une démocratie ;
- connaître les grands principes qui régissent la Défense nationale et savoir ce qu'est la Journée défense et citoyenneté ;

- citer, en s'appuyant sur des exemples, les principales missions de la Défense nationale dans le contexte contemporain et mondial ;
- identifier quelques-unes des menaces sur la liberté des peuples et la démocratie.

Attendus de fin de cycle BO n°30 du 26 juillet 2018.

Respecter autrui

- Prendre conscience du rapport de soi aux autres et savoir accepter des différences en ayant conscience de la dignité et de l'intégrité de la personne humaine.
- Comprendre en situation le rôle de la loi et des règles dans un cadre qui définit les droits et devoirs de chacun.
- Savoir identifier, rechercher les composantes et les critères de validité des jugements moraux.

Acquérir et partager les valeurs de la République

- Intégrer le rapport entre les règles et les valeurs pour comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.
- Connaître et comprendre le fondement des principes et des valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.
- Comprendre que l'action politique met en jeu les valeurs en démocratie.
- Reconnaître et identifier ce qui permet de se sentir membre d'une communauté et qui favorise la cohésion sociale.

Construire une culture civique

- Développer une aptitude à la réflexion critique pour construire son jugement et différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.
- Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.
- Avoir conscience des droits et de devoirs de l'individu comme citoyen dans une société démocratique.
- Comprendre et connaître les principes et les valeurs de la République pour favoriser la cohésion sociale.
- Comprendre le lien entre la défense de la République et la Défense nationale.

L'attribution des 10 points se fait par une évaluation globale des réponses de l'exercice. Par conséquent, le barème n'est donné qu'à titre indicatif.

Éléments de réponse possibles

Document 1

- 1) **Présentez l'événement organisé par la ville de Fleury-Merogis dans le cadre de la journée du 8 mars 2018. (2 points)**

La ville de Fleury-Merogis a organisé une campagne d'affichage pour l'égalité homme-femme.

- 2) **Quelle inégalité entre les femmes et les hommes l'affiche met-elle en avant ? (1 point)**

Cette affiche met en avant l'inégalité entre les femmes et les hommes dans la réalisation des tâches domestiques.

Document 2

- 3) Relevez un extrait du texte qui prouve que la journée du 8 mars est un évènement international. (2 points)**

Le candidat devra relever l'extrait suivant : « Officialisée en 1977 par l'Organisation des Nations Unies, la journée du 8 mars couvre plusieurs événements à travers le monde ».

- 4) Identifiez le thème de la journée du 8 mars. (1 point)**

La journée est consacrée à la promotion des droits des femmes.

Documents 1 et 2

- 5) Vous êtes membre du Conseil de la vie collégienne de votre établissement. Présentez à vos camarades ce qu'est la journée du 8 mars et dites au nom de quelles valeurs il est important d'organiser une action ce jour-là au collège. (4 points)**

La journée du 8 mars est la journée internationale des droits des femmes. Lors de cette journée, les inégalités homme-femme sont questionnées et combattues.

Il est important de célébrer cette journée au nom des valeurs de la République, notamment l'égalité, la solidarité et le respect.

Les candidats pourront développer des exemples concrets pour prouver que les inégalités hommes-femmes peuvent porter atteinte aux valeurs essentielles de la République française.

Éléments de valorisation

Rappel : la maîtrise globale de la compétence de niveau 4 est à valoriser.

On valorisera la qualité du raisonnement conduit.

Adaptation du barème pour les candidats non-voyants ayant composé sur un sujet en braille :

Pour les candidats qui sont dispensés de l'exercice de la tâche cartographique, leur note est calculée selon la formule suivante :

Points obtenus par le candidat divisés par [nombre de points de l'épreuve (50 points) - nombre de points de l'exercice neutralisé] puis multipliés par 50